

LE HANDICAP NE DEVRAIT
INSPIRER QU'UNE CHOSE :
L'ACTION

Parents, proches, familles :
soutenez-nous, agissez avec nous.



LE HANDICAP NE DEVRAIT
INSPIRER QU'UNE CHOSE :
L'ACTION

Madame, Monsieur,

L'Adapei63 a besoin de vous pour bâtir un nouvel avenir. **Cet avenir ne peut se réaliser sans vous, sans vos adhésions, sans votre engagement. C'est pour vous et avec vous que l'Adapei 63 avancera dans la bonne direction**, celle d'une société plus juste qui se bat quotidiennement pour une inclusion maîtrisée.

En devenant adhérent à l'Adapei 63, vous **bénéficiez de l'offre associative destinée aux parents et personnes accompagnées**. Vous pouvez **participer activement à la vie associative** et **prendre part à des décisions comme lors de l'Assemblée générale, engageant l'avenir de l'association**.

Plus concrètement, voici ce à quoi vous pouvez prétendre en tant qu'adhérent :

- **Des informations locales** (la lettre de l'Adapei63 et le site internet adapei63.fr) et nationales (revue Vivre ensemble) ;
- Une **aide administrative et financière** : aide pour compléter les dossiers administratifs; **avance remboursable** d'un maximum de 1000€ ;
- La possibilité de **faire entendre votre voix** à travers les commissions, comités de parents ou Conseil de la Vie Sociale (CVS) des établissements ;
- La **participation aux assemblées générales** annuelles, où les familles peuvent s'exprimer ;
- La **participation à la vie associative** ;
- L'accès à la **bourse d'échange** du matériel spécifique sur le site internet adapei63.fr ;
- L'adhésion permet de **financer le fonctionnement de notre Union Nationale** (Unapei) qui milite auprès des décideurs nationaux pour faire évoluer la législation en faveur des Personnes Accueillies dans VOS établissements.


Comme vous le savez, **les années à venir vont être compliquées. Nous sommes dans un contexte de financement en période de crise, ce qui rend encore plus complexe le déploiement de la recomposition de l'offre. L'Association défend en permanence la qualité d'accueil dans VOS établissements et se restructure pour en tenir compte.**

Depuis plusieurs années, force est de constater que le rythme de la vie associative s'essouffle dangereusement au sein de l'Adapei 63. Qu'importe les causes et les raisons, afin de poursuivre notre mission, il est plus qu'urgent que vous - parents, amis, militants, bénévoles - vous engagiez pleinement dans les activités de l'Adapei 63 sans quoi son cœur risque de cesser de battre. Nous ne pouvons prendre ce risque.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement, votre mobilisation et votre force de proposition pour avancer, tous ensemble, et trouver les réponses de demain pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

« L'action est déjà le début de l'engagement. »

Pour adhérer, c'est simple, retournez au siège, 104 rue de l'Oradou, la fiche d'adhésion jointe.





FICHE D'ADHÉSION

Montant de l'adhésion : 75 €

À savoir : votre adhésion vous donne droit à une réduction d'impôt de 66% (imposition sur le revenu). Votre adhésion de 75 € ne vous coûte en réalité que 25,50 €.

Merci de retourner cette fiche avec votre règlement de 75 € à l'Adapei 63 - Vie Associative 104 rue de l'Oradou 63000 Clermont-Ferrand. Il est possible de régler cette cotisation en plusieurs fois (joindre le nombre de chèques souhaités en notant au verso la date de présentation choisie).

Vous pouvez participer au comité de parents de l'établissement fréquenté par votre enfant en vous présentant auprès de l'administrateur référent.

Choix de la délégation territoriale : Il peut se faire en fonction de l'établissement d'accueil de la personne accompagnée ou bien en fonction de votre lieu de résidence dans le Puy-de-Dôme.

Ambert Clermont-Ferrand/Vertaizon Issoire Combrailles Thiers Riom

LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Établissement(s) fréquenté(s) :

ADHÉRENT

Merci de remplir tous les champs ci-dessous car ils nous sont demandés par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales du Puy-de-Dôme) et l'Unapei (entre autres)

Qualité (Père, mère, tuteur, famille d'accueil, fratrie, ami/sympathisant ou la personne accompagnée ci-dessus) :

Nom-Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Téléphone personnel : / / / / Mobile : / / / /

Email :

Situation familiale (marié(e), célibataire, concubin(e), pacsé(e), divorcé(e), veuf(ve)) :

Nombre d'enfants mineurs : Nombre d'enfants majeurs : dont enfants majeurs handicapés :

Profession : Retraité(e) :

Compétences (professionnelles, sportives, culturelles...) sur lesquelles vous pourriez intervenir pour l'Adapei 63 :

.....



QUI SOMMES NOUS ?

L'Adapei 63 est une association loi 1901, créée en 1959 par des parents. Elle regroupe des bénévoles, parents, amis, personnes elles-mêmes en situation de handicap mental, associé ou non à des déficiences physiques. Avec 634 familles adhérentes, depuis plus de 60 ans, l'Adapei 63 se bat pour l'accompagnement, la reconnaissance des droits et devoirs de la personne handicapée mentale et sa place dans la Société.

En tant qu'association gestionnaire et militante, l'association travaille sans relâche pour innover et développer de nouvelles solutions d'accueil et d'accompagnement, pour que plus personne ne reste sans solution ! L'Adapei 63 s'inscrit dans un mouvement national par son affiliation à l'Unapei, première fédération d'associations françaises de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leur famille. Avec 550 associations, régionales, départementales et locales qui militent pour une société solidaire et inclusive.

L'ADAPEI 63 EN QUELQUES CHIFFRES

1959 Année de création

602 Adhérents

2000 Personnes accompagnées

6 Délégations territoriales

65 Établissements adaptés

Adapei 63
Siège social
104 rue de l'Oradou
63000 Clermont-Ferrand
04 73 98 25 90
contactsiege@adapei.org

